L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses N°175 du Jeudi 10 Novembre 2022

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail:lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Can de handball féminin Dakar 2022

Les Diables-Rouges ont pris une option sérieuse en battant la Guinée

(P.12)

27ème conférence des parties (Cop27)

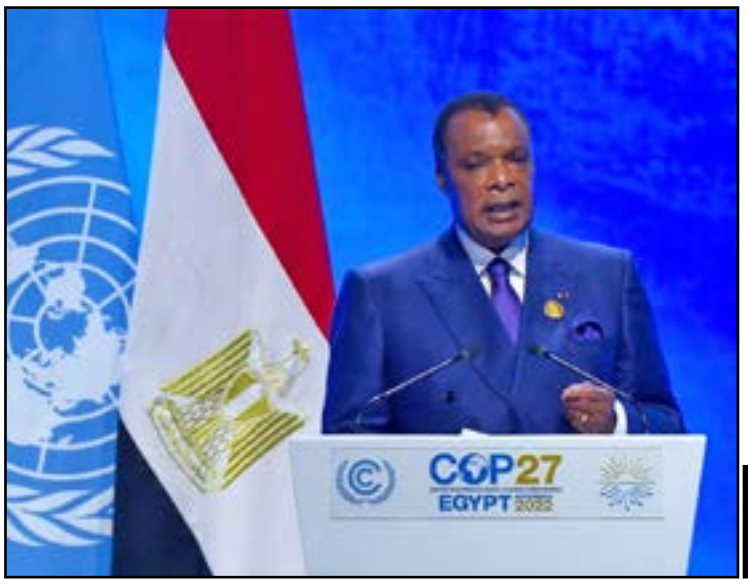

Denis Sassou-Nguesso appelle à l'instauration d'une décennie d'afforestation

Le Président Denis Sassou-Nguesso à la tribune de la Cop27.

(P.3)

RD Congo

Des explosions de violences, à l'Est et à l'Ouest!

(P.2)

Congo - Union européenne

Sensibiliser les jeunes à la protection des forêts pour une gestion responsable

L'ambassadeur François Barateau, les ministres Edith Delphine Adouki et Rosalie Matondo et l'ambassadeur Giacomo Durazzo. (P.2)

Primud (Prix international des musiques urbaines et du coupé décalé)

Roga-Roga sacré meilleur artiste d'Afrique centrale à Abidjan!

(P.6)

RD Congo

Des explosions de violences, à l'Est et à l'Ouest!

Décidément, la République Démocratique du Congo n'en finit pas avec le tableau sombre des violences sanglantes qui ravagent les populations. A l'Est, dans la Province du Nord-Kivu, la résurrection du groupe rebelle, le M23, a envenimé les relations avec le Rwanda accusé de soutenir le groupe rebelle, alors que le gouvernement rwandais nie ces accusations. A l'Ouest, c'est la Province du Mai Ndombe qui est touchée par des vagues de violences inter-ethniques entre Téké et Yaka. Ces violences auraient déjà fait plus de 180 morts, depuis le mois de juin dernier, selon les autorités locales du Mai-Ndombe, alors que des milliers de personnes fuient cette province pour se réfugier dans la Province voisine du Kwilu et en République du Congo, dans les Districts de Ngabé et d'Ignié, en traversant le Fleuve Congo.

Rien ne va plus entre Kinshasa et Kigali depuis que le M23 a repris, à partir du 20 octobre dernier, ses offensives armées dans la Province du Nord-Kivu. La rébellion armée à dominante tutsi, qui bénéficierait de l'appui des autorités rwandaises, selon un rapport officiel des Nations unies, avait pris le contrôle des cités de Rutshuru-centre et Kiwanja, dont une grande partie du territoire de Rutshuru, provoquant d'importantes vagues de populations déplacées. A partir du 27 octobre, les rebelles ont même tenté de s'approcher de la ville de Goma, chef-lieu de la Province du Nord-Kivu,

Des déplacés s'enfuyant vers la ville de Goma.

affrontant l'armée congolaise qui aurait du mal à les repousser.

La réaction de Kinshasa a été d'expulser l'ambassadeur rwandais, Vincent Karega, dont le pays est accusé par le gouvernement congolais de soutenir les rebelles du M23. Dès le samedi 29 octobre, le Conseil supérieur de la défense avait demandé au gouvernement *«d'expulser, dans les 48 heures suivant sa notification, Vincent Karega, l'ambassadeur du Rwanda». Kigali n'a pas pensé réagir de la même manière, mais c'est le gouvernement de Kinshasa qui a rappelé pour consultation, son ambassadeur assurant l'intérim à Kigali.*

Dans son communiqué, le Conseil supérieur de la défense a soutenu qu'il a été «observé, ces derniers jours, l'arrivée massive des éléments de l'armée rwandaise pour appuyer le M23».

Pour le porte-parole du gouvernement de Kinshasa, il s'agit là d'un «énième coup porté aux processus de paix de Nairobi et de Luanda» qui appelle à la cessation des hostilités et au retrait des rebelles.

Le 3 novembre, dans un message à la Nation, le Président Félix Tshisekedi a lancé un appel, pour mobiliser les jeunes de la Province du Nord-Kivu à s'enrôler dans l'armée, afin de stopper l'avancée des rebelles vers Goma. Les F.a.r.d.c (Forces armées de la République Démocratique du Congo) recrutent ainsi plus de deux mille jeunes, pour renforcer ses rangs dans le Nord-Kivu.

Depuis mardi 8 novembre, les F.a.r.d.c ont entrepris de bombarder, à l'aide de deux avions de chasse de type Sukhoï-25, de fabrication russe, stationnés à Goma, les positions des rebelles dans la zone de Rutshuru. C'est pour la première fois que l'armée passe par les airs pour attaquer les camps ennemis. Mais, ces bombardements ont aussi provoqué des vagues de déplacements des populations.

Depuis avril dernier, les Chefs d'Etat d'Afrique de l'Est ont pris la décision de déployer une Force régionale dans les Provinces de l'Ituri, du Nord et du Sud Kivu, où sévissent de multiples groupes armés, pour faire respecter la paix, en coordination avec les forces de la Monusco (Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République Démocratique du Congo). Mais, au plan diplomatique, pas grand-chose n'avance. Seul le Kenya a décidé, le 2 novembre, de déployer ses troupes en RD Congo, pour soutenir le gouvernement congolais face aux groupes armés.

L'Angola a repris sa mission de médiation, mais les risques d'embrasement de l'Est de la RDC sont importants, alors que la tension persiste entre Kinshasa et Kigali.

Jean-Clotaire DIATOU

Congo - Union européenne

Sensibiliser les jeunes à la protection des forêts pour une gestion responsable

Dans le cadre du Projet Forestival, porté par France volontaires et financé par l'Union européenne à travers le programme E.u.a.v forest (Volontaires de l'aide de l'Union européenne pour la forêt), il s'est tenu, le 4 novembre 2022, à l'auditorium du rectorat de l'Université Marien Ngouabi, à Brazzaville, des tables-rondes sur la gestion forestière au Congo. Placé sous le thème, «Gestion durable des forêts: entre enjeux politiques, opportunités économiques et défis environnementaux», cet événement s'inscrit également dans la vision de la journée nationale de l'arbre qui a eu lieu le 6 novembre 2022.

Sous le haut patronage de la ministre de l'économie forestière, Rosalie Matondo et en présence de la ministre Edith Delphine Adouki, des ambassadeurs de l'Union européenne, de France, d'Allemagne et d'Italie, des responsables des associations du secteur forestier, des étudiants, les tables-rondes ont abordé trois thèmes: «Les enjeux politiques et stratégiques sur la gestion durable de forets»; «Les opportunités économiques, emplois et formations» ainsi que «les défis environnementaux».

Le Congo possède une couverture forestière d'environ 65% de son territoire. Il est doté d'un grand massif forestier faisant partie du Bassin du Congo, considéré comme le deuxième poumon écologique mondial après l'Amazonie. En dépit des efforts accomplit par le gouvernement dans la protection des forêts, il est plus que nécessaire d'éveiller la conscience des jeunes sur la gestion durable des forêts.

La première table-ronde a concerné les quatre ambassadeurs et la ministre de l'économie forestière, devant une assistance en majorité jeune.

Abordé sur l'importance de gérer durablement les forêts, la ministre Matondo a déclaré: *«L'objectif, c'est d'avoir une exploitation forestière à faible impact. Depuis 1972, le Congo exporte un volume forestier d'environ 1.500.000 mètres-cubes . Nous avons affecté 13% de notre territoire à la conservation de la biodiversité. Et nous sommes l'un des pays leader dans la gestion durable des forets, avec un taux de déforestation de 0,05%, le plus faible au monde»*. Selon elle, le gouvernement s'attèle à ce que notre couverture forestière augmente. *«Nous voulons augmenter la superficie forestière de notre pays à travers le reboisement. Mais cela ne pourra se faire sans l'implication des communautés rurales»*, a-t-elle affirmé, pour rappeler la nécessité de protéger nos forets.

L'ambassadeur François Barateau, les ministres Edith Delphine Adouki et Rosalie Matondo et l'ambassadeur Giacomo Durazzo.

S'agissant des contributions de l'Union européenne dans la gestion des forets au Congo, l'ambassadeur Giacomo Durazzo a souligné qu*'«'il y a des mesures qui ont été prises par le gouvernement, pour protéger les ressources forestières. Notre apport, en tant que partenaire, s'inscrit dans le renforcement des capacités, la mise en œuvre des outils performants de contrôle des forêts ainsi que les mécanismes de certification du bois»*. Bien que le Congo possède un plan d'aménagement des concessions forestière, *«il est nécessaire, pour le pays, d'améliorer le climat des affaires, pour attirer les investisseurs dans le secteur forestier»*, a-t-il poursuivi.

Notons qu'au cours des deux autres tables-rondes animés par des responsables des associations, il ressort que la forêt est un secteur-clé de l'économie congolaise, qui est créateur d'emplois, grâce à l'industrialisation. Elle permet de développer l'éco-tourisme et lutter contre les réchauffements climatiques.

Roland KOULOUNGOU

Déclaration du collège des membres du Conseil supérieur de la liberté de communication contre le piratage de presse, la diffusion de fausses nouvelles et la diffamation

La République du Congo est un pays de liberté d'expression comme proclamé par l'Article 25 de la Constitution qui énonce: *«Tout citoyen a le droit d'exprimer et de diffuser librement son opinion par la parole, l'écrit, l'image ou par tout autre moyen de communication. La liberté de l'information et de la communication est garantie. Elle s'exerce dans le respect de la loi»*. Ainsi, les citoyens congolais sont libres de créer leurs médias, pourvu d'en faire la déclaration auprès des autorités compétentes qui leur en donnent acte, conformément à la loi.

Malheureusement, le Collège des membres du Conseil supérieur de la liberté de communication (C.s.l.c) est stupéfait de constater qu'il y a des citoyens qui se livrent, en se couvrant d'anonymat, à des actes de piratage, sur Internet, des médias congolais, dans le dessein machiavélique de diffuser de fausses nouvelles de nature à diffamer les personnalités ciblées.

Journal d'investigation, d'analyse et d'information générale légalement constitué et édité depuis Brazzaville, Le Troubadour est victime, à plusieurs reprises, de piratage de sa manchette, pour la diffusion de fausses nouvelles ciblant des officiers de la Force publique et des personnalités politiques. Récemment, le vice-amiral Jean-Dominique Okemba, secrétaire général du Conseil national de sécurité (C.n.s) et conseiller spécial du Président de la République, en a été victime.

Le Collège des membres du Conseil supérieur de la liberté de communication condamne fermement, ces pratiques anti-professionnelles qui n'honorent pas leurs auteurs.

Le Collège des membres, conscient de la mission du Conseil supérieur de la liberté de communication d'empêcher et de réprimer la manipulation, de protéger les institutions nationales contre toutes formes de déstabilisation à travers les médias, et les populations contre les pollutions informationnelles de nature à saper la paix et l'unité nationale, ne ménagera aucun effort pour veiller à l'application stricte des textes qui régissent le domaine de l'information et de la communication au Congo.

Fait à Brazzaville, le 27 Octobre 2022

Le Collège des Membres du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication

27ème conférence des parties (Cop27)

Denis Sassou-Nguesso appelle à l'instauration d'une décennie d'afforestation

La ville côtière égyptienne de Charm el-Cheikh abrite, du 6 au 18 novembre 2022, la Cop27 (27ème conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques). Placé sous le thème: «Adaptation aux changements climatiques; financement de l'action climatique; énergies renouvelables; zéro émission nette», ce grand rassemblement annuel sur l'action climatique vise à renouveler la solidarité entre les pays et à matérialiser les engagements pris lors de l'accord de Paris, signé en 2015, pour sauver la planète. Dans son intervention à la tribune de cette conférence, le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, s'inspirant de l'expérience de son pays avec la journée nationale de l'arbre, a lancé «un appel solennel à l'instauration d'une décennie de l'afforestation qui obligerait l'humanité à inverser le cours actuel de destruction de nos forêts».

Photo de famille, après l'ouverture de la Cop27.

Plus de 30 mille participants venus du monde entier prennent part à la rencontre de Charm el-Cheikh sur le climat. Des Chefs d'Etat, des ministres, des négociateurs, des militants pour le climat, des maires, des représentants de la société civile ainsi que des chefs d'entreprise.

Depuis des années, les pays appellent à des efforts concrets pour ralentir le rythme du réchauffement climatique, en réduisant les émissions carbones. Plusieurs rapports des Nations unies révèlent que *«ces émissions pourront augmenter de 10% dans les années à venir, au lieu de baisser de 45% d'ici à 2030».* Ouverte dimanche 6 novembre, la Cop27 a véritablement démarré ses travaux lundi 7 novembre, en présence d'une cinquantaine de Chefs d'Etats dont le Congolais Denis Sassou-Nguesso.

S'adressant au sommet, le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, a appelé les dirigeants mondiaux à prendre des mesures réelles et concrètes, pour réduire les émissions, améliorer l'adaptation aux conséquences du changement climatique et fournir le financement nécessaire aux pays en développement qui souffrent le plus de la crise climatique actuelle. *«Le temps presse pour le monde et il n'y a aucun moyen de revenir sur la mise en œuvre des engagements climatiques»,* a-t-il déclaré tout en exhortant les pays développés à respecter leurs engagements en matière de financement climatique.

De son côté, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a mis en garde les dirigeants mondiaux contre les défis climatiques actuels. *«Nous sommes sur une autoroute vers l'enfer climatique, avec le pied toujours sur l'accélérateur»,* a-t-il déclaré. *«La planète approche rapidement du point de basculement qui rendra le chaos climatique irréversible»,* a-t-il lancé.

Pour sa part, Macky Sall, le Chef d'Etat sénégalais et Président en exercice de l'Union africaine, a souligné le travail accompli par l'Afrique, à travers son initiative de la *«grande muraille verte»* qui a réuni 11 États de la région sahélo-saharienne. *«Bien que nous contribuions à moins de 4% des gaz à effet de serre, l'Afrique est derrière le développement à faible émission de carbone; nous luttons pour la résilience climatique. Nous pensons que cela doit être un objectif pour atteindre la neutralité carbone dans un délai raisonnable»*, a-t-il déclaré.

Quant au Président Sassou-Nguesso, il a evoqué l'expérience de son pays: *«La République du Congo a, très tôt, pris conscience de l'absolue nécessité de protéger, de reconstituer et d'étendre son couvert forestier. Depuis 40 ans, l'ensemble de notre population est ainsi invitée à planter un arbre dans le cadre de la journée nationale de l'arbre célébrée dans notre pays, le 6 novembre de chaque année. C'est ce type d'action volontariste jointe à un code forestier rigoureux qui nous a permis de maintenir l'un des taux de déforestation le plus faible au monde…».*

«Au regard de cette expérience salutaire venue de la République du Congo et pour un monde plus sûr et plus juste sur le plan environnemental et climatique, je lance, du haut de cette tribune, l'appel solennel à l'instauration d'une décennie de l'afforestation qui obligerait l'humanité à inverser le cours actuel de destruction de nos forêts», a-t-il poursuivi. Signalons qu'en marge de cette Cop27, près de 25 pays ont lancé un groupe pour se tenir mutuellement responsable de l'engagement de mettre fin à la déforestation d'ici 2030.

Roland KOULOUNGOU

Editorial

La politique, c'est pour servir et non se servir!

La politique, c'est quand on porte l'ambition non pas pour soi, mais pour le bien de ses semblables. La tendance à donner à la politique une connotation de réussite personnelle est devenue prépondérante au sein des classes politiques des temps actuels dans les pays africains. Il y en a qui n'accèdent à la richesse que grâce à la politique. Tout cela alimente le mythe qu'on s'enrichit en politique. Servir la cité est devenu un simple prétexte qui couvre l'ambition de se servir. On se sert des honneurs liés aux fonctions politico-administratives à des fins de domination des autres. Mis hors des privilèges de la politique institutionnelle, de la pratique du pouvoir, nombre de dirigeants peu vertueux sont simplement perdus et ne supportent pas le regard de leurs compatriotes. D'où le fait qu'en politique, c'est une tendance naturelle que de vouloir rester aux affaires à vie. Ne dit-on pas que l'humain est toujours porté à abuser du pouvoir? Un autre mythe qui dénature l'essence même de la politique. En Afrique où la démocratie est encore balbutiante dans la plupart des pays qui l'ont adoptée et où l'insécurité sociale bat son plein, cette tendance est forte et ne pourra s'altérer qu'au fil des générations, quand les institutions seront plus fortes que les hommes qui les dirigent. Ce n'est pas une excuse ni une justification du déni démocratique. Mais, le constat qu'inspire une réalité culturelle de la pratique du pouvoir qui repose encore sur le rapport de forces et moins sur les vertus démocratiques. Il y a une tendance à considérer que ceux qui respectent les résultats des urnes sont des faibles. Ceux qui s'imposent par la tricherie électorale sont des forts. Voilà le mur culturel qui empêche la démocratie de prospérer aisément sur le continent.

Face à l'insécurité sociale, ceux qui dirigent sont obligés de se constituer des bouées de sauvetage qui leur seront utiles quand la politique les mettra hors-course. Les privilèges, les honneurs ne manquent pas aussi pour eux. C'est clair qu'une société sans privilège est un rêve. Le communisme s'est effondré en raison de ce rêve contre-nature de vouloir niveler la société en une couche. Il y aura toujours une classe dirigeante et des élites qui auront des privilèges. Mais, l'existence de l'Etat ne tire sa légitimité que dans son pouvoir à assurer l'équité dans la redistribution de la rente nationale. L'Etat, c'est la justice pour tous, la protection des minorités et des faibles, le règne du droit.

Cette semaine, la réflexion de Joseph Badila nous édifie sur la *«machine inégalitaire»* qui compromet les chances de développement harmonieux du pays. La politique s'accapare de tout et laisse une portion congrue au reste du pays. Le scandale de l'opposant gabonais se baladant avec plus d'un milliard de francs Cfa en liquidité, alors que nos équipes sportives sont parfois privées de compétitons internationales faute d'argent ou que nos enfants manquent d'enseignants est le symbole de la grande dérive qu'a prise la gestion des affaires publiques. A qui on va dire qu'il n'y a pas d'argent? Si, il y a l'argent, mais il est mal redistribué. Comment comprendre que ceux qui prennent les décisions roulent carrosse mais que des directeurs d'école manque même de motos pour aller travailler?

L'Etat, c'est la sécurité et l'équité. L'Etat, ce n'est jamais les privilèges, quand bien même que ceux-ci existeront toujours. L'Etat lutte contre les inégalités sociales. L'Etat protège et c'est sa raison d'être. Le détourner de sa mission, c'est s'exposer au tribunal incontournable de l'histoire.

L'HORIZON AFRICAIN

Congo - France

Denis Sassou-Nguesso invité au Forum de Paris sur la paix

Sur invitation de son homologue français, Emmanuel Macron, le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, prend part à la cinquième édition du Forum de Paris sur la paix qui se tient du 11 au 12 novembre 2022, sur le thème: «Surmonter la multicrise».

Emmanuel Macron et son homologue congolais, Denis Sassou-Nguesso.

Fondé sur l'idée que la coopération internationale est essentielle pour relever les défis mondiaux et assurer une paix durable, le Forum de Paris sur la paix a vocation à rassembler et faire interagir, chaque année, sous un même toit, tous les acteurs de la gouvernance mondiale: Chefs d'État et de gouvernement; organisations internationales; gouvernements locaux; organisations non-gouvernementales; fondations; entreprises; médias; syndicats; groupes religieux et citoyens.

Chaque année depuis 2018, le Forum de Paris sur la paix met en lumière des projets ou initiatives de gouvernance, en proposant des solutions et des actions concrètes face aux défis mondiaux. Ces solutions se distinguent par leur dimension internationale et multi-acteurs, et par leur capacité à créer un changement durable au sein de la gouvernance mondiale».

La cinquième édition est centrée sur les grands défis d'aujourd'hui: la lutte contre le réchauffement climatique; les efforts pour atteindre les objectifs de développement durable et renforcer les systèmes de santé; la coopération économique ainsi que la gestion commune des biens publics mondiaux avaient déjà été mis à mal par pandémie de covid-19.

Depuis l'attaque de l'Ukraine par la Russie, une grande partie du monde est également touchée par les conséquences que cette guerre engendre: crise humanitaire; hausse de l'inflation et des prix de l'énergie; insécurité alimentaire croissante et perturbations économiques et politiques majeures».

Dernière nouvelle

Le Président de la République en visite de travail à Pointe-Noire

Aux dernières nouvelles, nous avons appris que le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, effectue plutôt une visite de travail dans la deuxième ville du pays, Pointe-Noire, où il est arrivé mercredi 9 novembre en début d'après-midi, après l'Egypte. Il y reste jusqu'au lundi 14 novembre.

M.c.d.d.i

Régis Boko porté à la tête de la fédération de Brazzaville, en remplacement de Davy Mpassi

La crise post-életorale au niveau des partis politiques n'a pas épargné le M.c.d.d.i (Mouvement congolais pour le développement et la démocratie intégrale), parti dirigé par le haut-commissaire Euloge Landry Kolélas et situé à la majorité présidentielle. Aux dernières élections législatives de juillet dernier, le M.c.d.d.i n'a eu qu'un député élu et le deuxième est un suppléant. Dans une pétition signée le mercredi 26 octobre 2022, le collectif des présidents de comités d'arrondissement M.c.d.d.i de Brazzaville ont exigé «le changement pur et simple de l'équipe dirigeante du parti», au regard de ces maigres résultats électoraux. La réaction de la direction du parti ne s'est pas faite attendre. Le mardi 29 octobre, le comité départemental M.c.d.d.i de Brazzaville a tenu une assemblée générale extraordinaire et a porté à sa tête le député siégeant, Ulrich Martinien Régis Bocko, en remplacement de Davy Jesmin Mpassi, le président fédéral accusé d'être l'instigateur de la pétition du collectif des présidents de comités d'arrondissement.

Euloge Landry Kolélas

Le M.c.d.d.i s'est-il mis à l'abri de la crise provoquée par les présidents de comités d'arrondissement de Brazzaville? Revenu au M.c.d.d.i en novembre 2020, à la suite du processus de réconciliation mené par Euloge Landry Kolélas permettant ainsi à ceux qui avaient quitté la maison, considérés comme des *«enfants égarés»,* d'y revenir, Davy Jesmin Mpassi avait claqué les rangs de l'U.d.h-Yuki, parti d'opposition accusé de mauvaises pratiques comme l'exclusion basée sur l'appartenance ethnique, l'aliénation et le messianisme comme arme de séduction politique.

De retour au M.c.d.d.i, il avait été bombardé comme président fédéral de Brazzaville, alors qu'on s'acheminait vers l'élection présidentielle de mars 2021. Aujourd'hui, rien ne va plus entre lui et le président du parti. Dans la pétition faite par le collectif des présidents des comités d'arrondissement du M.c.d.d.i de Brazzaville, les signataires dénoncent *«l'échec du parti aux différentes élections, le népotisme et l'amateurisme qui gangrènent le parti, le manque d'expérience du président du parti, l'opacité financière, le déclin du parti et le règne de la dynastie au sein du parti».* Ils exigent *«le rétablissement de la situation des distingués conseillers élus mais remplacés par des non militants et le paiement immédiat, sans condition, des dettes contractées chez les bailleurs, à l'occasion des campagnes électorales».*

Ulrich Martinien Régis Bocko, député siégeant et président de la Fédération M.c.d.d.i de Brazzaville.

C'est la goute d'eau qui a fait déborder le vase. Le comité fédéral du M.c.d.d.i Brazzaville s'est vite retrouvé en assemblée générale extraordinaire pour tordre le cou aux problèmes *«mensongers, mal posés»* par leurs auteurs, *«en violation flagrante des textes réglementaires, des principes originels du M.c.d.d.i et de l'idéal de base hérité du président fondateur, Bernard Bakana Kolélas».* Des sanctions exemplaires ont été requis contre les auteurs de la pétition, considérée comme un acte de *«haute trahison».* Mais, est-ce la fin du bras de fer? Pour l'instant, on peut considérer que le président du M.c.d.d.i a donné un signal fort: il ne tolérera pas que des voix revendicatives et dissidentes se fassent entendre dans les rangs du parti.

Urbain NZABANI

PROPOS D'éTAPE

Etape finale?

Ce n'est pas comme la fin de l'histoire du Fukuyama, avec la fin de la guerre froide. Non, il n'y a pas de mur de Berlin qui s'écroule, mais plutôt le fleuve de l'éternel retour, dont les eaux coulent sur les mêmes rivages de l'éternelle condition humaine. C'est cette espèce de statu quo qui interroge sur l'opportunité de continuer une chronique, alors que l'on pense avoir tout dit, avoir effleuré tous les sujets. Mais, peut-on tout dire? Peut-on dire qu'il n'y a vraiment plus rien à dire? Peut-on imaginer une étape finale sur ce qu'il y a à dire à propos du dire sociétal et de l'étant?

En réalité, tant que le fonctionnement d'une société n'aura pas résolu tous les problèmes relatifs à la vie sociale des individus, il ne pourra être question de fin de l'histoire; et Prométhée devra toujours ruser avec les Dieux, pour leur arracher plus de feu au profit des éphémères.

Mais, de quels Dieux s'agit-il, ceux de la mythologie ayant déjà connu la fin de l'histoire? Y a-t-il d'autres Dieux sous la voûte du ciel? L'idéal prométhéen, c'est l'amélioration des conditions de vie des citoyens, par une bonne organisation de la société. Et ceux qui sont chargés de fixer le cours des choses de la vie commune, sont ces Dieux à qui s'adresse Prométhée. A travers les étapes analytiques de la vie en commun, il leur suggère ce qui devrait être, pour le plus grand profit de la communauté.

Ayant le sentiment d'avoir dit ce qu'il y avait à dire, Prométhée a été tenté de proposer un propos final d'étape. Mais, voilà que la basse-cour des Dieux offre des étapes de positionnement autour de ces derniers, remettant ainsi à demain, le projet de cette étape finale. Parce que, comment ne rien dire sur ce qui s'apparente à un recul sociétal? Il paraît que quelque part, sous les tropiques, on aiguise les couteaux pour égorger les velléités de prendre place à droite ou non loin de la droite du Maître des horloges.

Les alliances se font et se défont au gré des enchères autant démagogiques que stupides, parce que rien n'indique que le Patriarche veut passer du travail au repos. Le crépuscule des Dieux n'est pas pour demain et tous ceux qui enterrent déjà le présent se trompent lourdement. L'heure n'est pas au positionnement; l'heure est au travail pour donner du sens à la position. Il y a tellement à faire pour les éphémères de céans, qu'il est totalement indécent de centrer ses efforts sur la place de son fauteuil auprès des Dieux. Après tout, Dieu choisira les siens, le moment venu!

Prométhée

Département du Pool

Le calme règne, mais parfois la peur au ventre!

L'incident du mercredi 19 octobre 2022 sur la route lourde Brazzaville/Pointe-Noire, au cours duquel deux véhicules de l'Agence de régulation de l'aval pétrolier avaient subi des tirs d'armes de guerre, vers le rond-point de Mayama, dans le Département du Pool, avait donné lieu à plusieurs commentaires. Même si les pouvoirs publics n'ont pas communiqué sur cet incident et ses conséquences, c'est plutôt vers un acte de banditisme armé qu'il faut finalement, se pencher.

Trois à quatre inconnus avaient ouvert le feu sur ces deux véhicules, probablement dans l'intention de les stopper dans le but d'un braquage. Mais, les deux automobilistes avaient plutôt foncé, jusqu'au péage de Yé, dans le District d'Igné. Les occupants avaient de la chance, puisqu'aucune victime n'était enregistrée. Seulement des dégâts matériels (vitres brisées, impacts de balles sur les véhicules). Après cet incident, le trafic automobile, de plus en plus dense sur cette route goudronnée, avait été interrompu. Il était rétabli le lendemain jeudi 20 octobre, à partir de l'après-midi. Depuis, tout est calme.

Cependant, un autre incident qui s'y est produit, deux à trois jours après, témoigne de la précarité de la situation sécuritaire dans ce département. Non loin de là, en effet, au village de Mounkala, toujours dans le District de Mayama, le pasteur Ntumi y construit une grande église, au bord de la route goudronnée. Ses fidèles et partisans nsiloulou sont très présents dans cette zone. Un ex-combattant ninja a poignardé son collègue, dans la même zone, le blessant grièvement au ventre. Il l'accusait d'être à l'origine de la mort de son frère. L'incident a failli faire tâche d'huile au niveau des ex-combattants, les uns voulant venger leur ami, les autres défendant l'auteur du fait. Le pasteur Ntumi avait dû dépêcher son véhicule, pour conduire le blessé à l'hôpital de Kinkala et calmer la situation, en interpellant l'auteur.

Le pasteur Ntumi devant le chantier de son église à Mounkala (District de Mayama).

Il est vrai que la criminalité se manifeste un peu partout, surtout avec le phénomène des bébés noirs à Brazzaville et Pointe-Noire. Mais, dans le Pool, la situation restée pendante des ex-combattants est une grande menace à la paix. La réinsertion n'a pas encore eu l'impact attendu. C'est dire que même si le calme règne, la présence des gens en armes, militaires ou ex-combattants, prouve qu'on n'est pas encore dans une situation de paix véritable. Malgré tout, la vie suit son cours normal, quoique la peur au ventre parfois.

Urbain NZABANI

Des nominations au conseil des ministres du vendredi 28 octobre 2022

Ministère du commerce, des approvisionnements et de la consommation:

- Directeur général du commerce extérieur: M. Alain Bayeni, administrateur en chef des Saf de 11ème échelon;
- Directeur général du Centre congolais du commerce extérieur: M. Emmani Saturnin Akoli, administrateur des Saf de 5ème échelon.

Ministère du contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs:

- Directeur général du contrôle d'Etat: M. Georges Charles Christ Tambaud, administrateur en chef des Saf de 8ème échelon;
- Directeur général de la qualité du service public: Mme Ikiya Laurente Okouya, expert en gestion des risques;
- Directeur général de la lutte contre les antivaleurs dans l'administration publique: Mme Raïssa Kartelle Iloki, juriste, manager financier.

Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones:

- Secrétaire général à la justice: M. Aristide Mathieu Clotaire Okoko, enseignant chercheur à l'Université Marien Ngouabi;
- Inspecteur général des juridictions et des services judiciaires: M. Guy-Rufin Kampakol-Antouoni, magistrat hors-catégorie;
- Inspecteur général adjoint des juridictions et des services judiciaires: M. Joseph Mankou, magistrat;
- Directeur général des droits humains et des libertés fondamentales: M. Cyr Maixent Tiba, administrateur des Saf de 6ème échelon.

Ministère des postes, des télécommunications et de l'économie numérique:

- Président du Comité de direction du Fonds de service postal universel: M. François Abandza, professeur certifié des lycées de 8ème échelon.

Ministère en charge de la réforme de l'Etat:

- Directeur général de la modernisation de l'Etat: M. Fred Rychel Guembot, administrateur des Saf de 8ème échelon;
- Directeur général de l'évaluation des réformes: M. Sagesse Aimé Ondongo, enseignant chercheur permanent.

Ministère de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale

L'O.i.t satisfaite de la mise en œuvre des réformes sur le travail au Congo

En mission à Brazzaville du 26 au 28 octobre 2022, la directrice du bureau sous-régional de l'O.i.t (Organisation internationale du travail) pour le Congo, le Gabon, l'Angola, la Centrafrique et le Tchad, Mme Nteba Soumano, a passé en revue, avec le ministre d'Etat Firmin Ayessa, ministre de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, l'état d'avancement des réformes entreprises dans ce secteur. Il en ressort que certains projets tels que la révision du code du travail et l'élaboration de la politique nationale de prévention des risques professionnels sont en bonne voie.

Le séjour de Mme Nteba Soumano à Brazzaville avait pour objectif de faire l'évaluation des projets prioritaires mis en chantier avec le gouvernement congolais dans le domaine du travail et de la sécurité sociale, lors de son passage au Congo en avril dernier.

Cette revue a concerné la révision du code du travail, le P.p.t.d (Programme pays pour le travail décent), la politique nationale de prévention des risques professionnels et la politique nationale pour la santé et sécurité au travail. En six mois, le gouvernement congolais a fait avancer l'ensemble de ces projets qui constituent le cadre de coopération pays entre le Congo et l'O.i.t, a indiqué Mme Nteba Soumano, au terme de l'entretien avec le ministre d'Etat Firmin Ayessa.

Le ministre d'Etat Firmin Ayessa recevant Nteba Soumano.

Sur le code du travail, un projet de loi a été transmis au bureau de l'O.i.t, pour étude et commentaire. Cette révision tient compte des nouvelles conventions du travail que l'Etat a ratifiées et qui permettront au Congo d'être en phase avec les nouvelles pratiques en matière de réglementation du travail et de protection des salariés.

Quant au programme pays pour le travail décent, les deux parties se préparent à signer, prochainement, un nouveau cadre de collaboration, pour exécuter l'agenda de mise en œuvre dudit programme au Congo. Un atelier y relatif a, d'ailleurs, été organisé à cet effet et un document est en cours de finalisation au niveau du B.i.t (Bureau international du travail). Aussi, des experts du B.i.t sont-ils attendus à Brazzaville, pour accompagner le gouvernement dans l'élaboration de la politique nationale pour la santé et la sécurité au travail.

Par ailleurs, la directrice pays de l'O.i.t a invité le Congo à rejoindre l'Alliance mondiale 8.7. Cette coalition est une initiative mondiale visant à lutter contre le travail forcé, l'esclavage moderne, la traite des humains et le travail des enfants. Le Congo réalise déjà des actions importantes pour l'éradication de ces fléaux. Il a tout à gagner à intégrer cette alliance et en devenir pionnier, a conclu l'hôte du ministre d'Etat Firmin Ayessa.

Urbain NZABANI

Projet Redisse (Projet régional de surveillance des maladies)

Vers l'élaboration du plan de travail budgétisé de la quatrième phase au Congo

Financé par la Banque mondiale et mis en œuvre au Congo, par le Ministère de la santé et de la population, le Redisse est un projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale qui concerne cinq pays (Angola, Centrafrique, Congo, RD Congo et Tchad). Il a fait ses premières preuves en Afrique de l'Ouest. D'une durée de cinq ans, la quatrième phase de ce projet avait été lancée à Kintélé, le 14 octobre 2021. Cette phase est dotée d'un budget de 280 millions de dollars américains pour les cinq pays.

Dans un contexte marqué par l'extension, cette année, de ce projet en Afrique centrale, les experts congolais se sont réunis en atelier, depuis le 30 octobre 2022, au complexe hôtelier Elonda, à Kintélé, commune située au Nord de Brazzaville, dans le Département du Pool, pour élaborer le plan de travail budgétisé dudit projet au titre de l'année 2023-2024. La clôture des travaux, prévue le 4 novembre dernier, a été ajournée, pour *«des raisons techniques et logistiques»*.

Dans un entretien accordée à la presse, le coordonnateur du Projet Redisse au Congo, le Dr Jean-Pierre Okandzé Elenga, a expliqué que *«l'élaboration du plan de travail budgétisé dans le cadre des projets Banque mondiale obéi à une démarche. En ce qui concerne le respect des règles contractuelles, l'Unité de gestion a l'obligation de soumettre à la validation, son plan de travail au plus tard le 30 novembre 2022. Et nous sommes dans ce processus. L'Unité de gestion prépare, en collaboration avec les parties prenantes, notamment les administrations qui mettent en œuvre le projet, un plan de travail. Celui-ci doit être examiné par le comité technique. Au cours de cet atelier, il est question de faire le choix sur les activités que nous devons mener et qui s'inscrivent dans les objectifs du projet»*.

Le coordonnateur du Projet Redisse 4 au Congo, le Dr Jean-Pierre Okandzé Elenga.

S'agissant des attentes du Congo dans la mise en œuvre du Projet Redisse, le coordonnateur national a souligné que *«notre pays attend beaucoup de la quatrième phase du Redisse. Il y a le renforcement du système de santé en général ainsi que le système épidémiologique en particulier. Le projet permettra de renfoncer la partie diagnostique de tout ce qui est maladie épidémique. Renforcer nos laboratoires, la surveillance dans les points d'entrée du pays pour détecter les épidémies et aussi la formation des ressources humaines en santé publique»*.

Notons que le Projet Redisse est né des épidémies d'Ebola qui ont frappé les pays d'Afrique de l'Ouest. Le programme a été mis en place, pour accentuer la surveillance inter-frontalière. Le choix du Congo comme pays bénéficiaire de ce programme s'explique par sa proximité avec la RD Congo, un pays qui est en proie à plusieurs épidémies depuis plusieurs décennies. La quatrième phase de ce projet prendra fin en juillet 2024, a fait savoir le Dr Jean-Pierre Okandzé Elenga.

Roland KOULOUNGOU

Deuxième session ordinaire de la C.n.t.r

La gestion de fonds covid demeure dans le collimateur des commissaires

A l'issue de sa deuxième session ordinaire tenue du 18 au 27 octobre 2022, à Brazzaville, la C.n.t.r (Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques) entend intensifier ses enquêtes dans les administrations publiques, particulièrement les structures bénéficiaires de fonds covid. Joseph Mana Fouafoua, président de la C.n.t.r, a relevé la nécessité de redynamiser sa structure, pour plus d'efficacité dans le combat pour la bonne gouvernance des ressources financières publiques.

Des membres du C.n.t.r à l'issue de leur deuxième session.

Désormais membre du Forum des inspections d'Etat d'Afrique et institutions assimilées, la C.n.t.r, portée sur les fonds baptismaux il y a deux ans, veut se maintenir à la hauteur des missions qui lui ont été assignées par la loi sur la transparence de la gestion des finances publiques, entre autres, *«entreprendre des études, des analyses et des diagnostics sur la gestion finances publiques; diligenter toute enquête en cas de violation de la transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques»*.

En deux ans d'exercice, cet organe indépendant, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, a mené des enquêtes diagnostiques et une mission d'informations qui ont révélé d'innombrables irrégularités dans la gestion des ressources financières publiques. Les départements ministériels en charge de l'enseignement général et de l'enseignement technique et les structures bénéficiaires des fonds covid sont visés par ces enquêtes.

A l'issue de leur deuxième session, les membres de la C.n.t.r ont résolu de poursuivre rigoureusement leurs missions d'audit au sein des ministères ciblés et de suivre la production régulière des états et rapports financiers par tous les départements ministériels bénéficiaires des fonds covid et du Fonds national de solidarité.

De même, ils devront veiller au transfert, à la C.c.a (Caisse congolaise d'amortissement) des dettes liées aux dépenses relatives à la lutte contre la pandémie de covid 19. Ils se sont donnés six mois pour atteindre ces objectifs, du moins jusqu'à la fin du premier trimestre 2023.

Le succès de ces missions, a indiqué Joseph Mana Fouafoua, nécessitera de conduire en profondeur des changements radicaux, afin de rester à l'avant-garde du combat visant à corriger les dysfonctionnements dans la gestion des ressources du pays. Pour cela, quelques réformes internes sont indispensables comme l'informatisation de la comptabilité de l'institution, le recrutement d'une équipe de commissaires chargés d'appuyer le trésorier-rapporteur dans la tenue des documents comptables. Le bureau de la C.n.t.r devrait également se conformer aux lois et règlements en vigueur, en ce qui concerne l'élaboration et la présentation des comptes administratif et comptable.

Urbain NZABANI

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76
E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /
Site Internet: www.lhorizonafricain.com
Sous l'immatriculation
108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :
Hervé EKIRONO
Rédacteur en Chef :
Chrysostome FOUCK ZONZEKA
Secrétaire de rédaction :
Clotaire DIABOUA
Siège de la Rédaction :
Hôtel Saphir (Brazzaville)
Chef Bureau Pointe-Noire :
Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71
Mise en pages :
Tornade

Agence congolaise de la faune et des aires protégées

Mise en place d'une stratégie pour promouvoir l'écotourisme dans les aires protégées

A l'issue d'un atelier qui s'est tenu du 2 au 3 novembre 2022, dans l'auditorium de la société A.o.g.c, à Brazzaville, l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées est désormais dotée d'une stratégie nationale et d'un plan directeur de développement durable du tourisme, reposant essentiellement sur l'écotourisme. Cette stratégie a été adoptée grâce à l'appui de l'Agence américaine des services des forêts. Le document permet de faciliter le développement de l'écotourisme, afin de valoriser la biodiversité et la richesse culturelle du pays, et générer des sources de revenus alternatives, pour les communautés locales et autochtones vivant dans et autour des aires protégées.

La cérémonie d'ouverture de cet atelier était co-présidée par Mme Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, et Mme Lydie Pongault, ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, en présence de Mme Bisola Ojikutu, cheffe de la mission adjointe et Mme Olivia Maigret, conseillère économique, toutes les deux, à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo. On a aussi noté la présence des cadres des deux départements ministériels, notamment Jean-Bosco Nganongo, directeur général de l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées, et Isaac Moussa, coordonnateur national de l'Agence américaine des services des forêts.

Au l'ouverture des travaux, Mme Bisola Ojikutu, de l'ambassade des Etats-Unis, a précisé que *«la stratégie de valorisation économique des aires protégées à travers l'écotourisme est un document important qui a reçu le soutien du gouvernement américain, à travers l'Agence américaine des services des forêts. Ce document va donner un nouvel élan au secteur touristique. Sans nul doute, les parcs dont dispose la République du Congo constituent des potentialités touristiques et écotouristique extraordinaires qui doivent être valorisées. Le gouvernement américain, à travers l'Agence américaine pour le développement international (Usaid) soutient les activités de conservation de la biodiversité dans le Parc national de Nouabalé-Ndoki, classé patrimoine mondial de l'Unesco, depuis bientôt 30 ans. Actuellement, cet appui se traduit par un financement de trois milliards six cents millions de francs Cfa pour la période de 2020 à 2024. Parmi les activités visées, nous pouvons mentionner le développement et la promotion du tourisme».*

Les deux ministres entourées des participants à la fin de la cérémonie d'ouverture.

A son tour, Mme Rosalie Matondo a présenté l'intérêt des aires protégées, manifesté par le gouvernement congolais. *«Conscient de l'enjeu, le Congo promeut, depuis quelques années, une politique de diversification de son économie. Cette diversification s'appuie entre autres, sur le secteur forestier, eu égard à l'énorme potentiel de biens et services renouvelables qu'il peut fournir. Dans cette perspective, les 17 aires protégées dont dispose la pays, constituées de pars nationaux, de réserves de faune et de biosphère, ainsi que de sanctuaires ont beaucoup à offrir. Ainsi, ce potentiel de biens et services fournis par nos aires protégées, au même titre que ceux des autres secteurs, peut donc être mis à contribution dans la mise en œuvre du Plan national de développement de l'industrie touristique et l'atteinte de ses objectifs»*, a-t-elle déclaré.

Ouvrant les travaux, Mme Lydie Pongault, en invitant les experts à une extrême rigueur dans l'analyse de la stratégie pour avoir des conclusions portées sur les priorités du gouvernement, a rassuré que *«le tourisme national déployé à travers la Stratégie nationale et le plan directeur de développement durable du tourisme repose essentiellement sur l'écotourisme. C'est le type de tourisme qui s'adapte bien à notre écosystème et aux valeurs que prône notre pays, dans la gestion durable des ressources».*

Martin BALOUATA-MALEKA

Coopération Congo - Union européenne

Mettre en lumière les jeunes qui œuvrent pour le changement en Afrique

L'Union européenne a initié une campagne mondiale de communication en Afrique dénommée «We see Africa». Cette campagne consiste à connecter davantage la jeunesse africaine aux projets de l'Union européenne. L'édition congolaise de cette campagne a été lancée vendredi 28 octobre 2022, au cours d'une conférence de presse tenue au siège de la délégation de l'Union européenne à Brazzaville, par l'ambassadeur européen, Giacomo Durazzo, en présence d'Armel Seri, directeur général de la société Ag parteners, de Clément Kollop, chargé de la communication à l'O.n.g W.c.s (Wildlife conservation society) ainsi que des influenceuses congolaises, Nestelia Forest et Jessy B.

L'ambassadeur Giacomo Durazzo pendant la conféfence de presse.

La campagne *«We see Africa»* a entre autres objectifs de mettre en lumière les jeunes qui œuvrent pour le changement en Afrique et qui ont le potentiel d'inspirer les autres, raconter des histoires et les parcours des personnes qui contribuent positivement au sein de leurs communautés et dans leurs pays, faire connaître les actions concrètes menées par l'Union européenne pour améliorer la vie des gens. En République du Congo, cette campagne de communication entame une deuxième phase-pilote qui va durer trois mois (octobre, novembre, décembre). Elle s'articule sur la protection de la biodiversité et de l'environnement.

Dans son mot liminaire, l'ambassadeur Giacomo Durazzo a fait savoir que le but, c'est de faire connaître la délégation de l'Union européenne, ses actions et leurs bénéficiaires. *«Nous avons remarqué que les gens ne savent pas ce que c'est l'Union européenne et ce qu'elle fait au Congo depuis 60 ans. L'idée, c'est de changer l'approche, en parlant de ses actions avec les témoignages de ses bénéficiaires»,* a-t-il déclaré. Il a souligné que cette campagne cible exclusivement les jeunes. Les influenceuses auront la mission de vulgariser cette campagne à travers les réseaux sociaux, pour atteindre beaucoup plus de jeunes.

Interrogé sur la question de savoir si la campagne *«We see Africa»* allait se limiter à la protection de l'écosystème, Giacomo Durazzo a déclaré que cette campagne va, dans les années à venir, cibler d'autres domaines d'activités. Mais, pour ce qui est de cette année, c'est l'environnement. *«C'est une phase pilote et on attend voir les résultats que cela va donner»,* a-t-il déclaré. S'agissant de la politique pour les populations vivant autour des forets, ce dernier a souligné que des campagnes de sensibilisation seront organisées avec l'appui des sociétés forestières avec lesquelles la délégation de l'Union européenne collabore déjà.

L'édition congolaise de la campagne, sous le hashtag *«We see Congo-Brazzaville»* suit le parcours d'Esther Nkoussou, une assistante de recherche au Camp Mondika dans la réserve protégée du Parc national de Nouabalé-Ndoki, gérée par l'O.n.g W.c.s. La jeune assistante œuvre dans la protection des gorilles indigènes de la région ainsi que la lutte contre le changement climatique. Bien qu'au Congo les femmes sont amenées à croire que la forêt n'est pas un environnement adéquat, en raison des conditions de vie difficile, Esther marche quotidiennement jusqu'à huit heures par jour dans la forêt, pour collecter des données sur trois groupes de gorilles, afin d'alimenter une base de données vielle de 20 ans sur les mœurs et l'évolution des gorilles.

Signalons que la campagne de communication de l'Union européenne, «We see Africa», de cette année se déroule simultanément au Nigeria, au Cameroun, en Tanzanie et au Mozambique. Elle s'appuie sur le succès retentissant de la précédente campagne menée dans sept autres pays africains de 2020 à 2021.

Roland KOULOUNGOU

Primud (Prix international des musiques urbaines et du coupé décalé)

Roga-Roga sacré meilleur artiste d'Afrique centrale à Abidjan!

S'il est un artiste-musicien du Congo-Brazzaville qui a actuellement le vent en poupe, c'est, sans conteste, Roga-Roga, le fer de lance de l'Orchestre Extra Musica. En effet, grâce à «Bokoko» (traduisez la tradition), son single sorti officiellement le 15 août 2021, celui dont le nom à l'Etat-civil est Rogatien Ibambi Okombi, ne cesse de compiler des trophées. Le dernier en date est celui de meilleur artiste d'Afrique centrale, remporté lors de la septième édition du Primud (Prix international des musiques urbaines et du Coupé décalé), dans la nuit du dimanche 6 au lundi 7 novembre 2022, au Palais des congrès du Sofitel Hôtel Ivoire, à Abidjan, la capitale de la Côte d'Ivoire.

Roga-Roga recevant son prix, à Abidjan.

La figure de proue d'Extra Musica a devancé ses treize autres concurrents. Il y avait Innoss' B, Hériter Wata, Fally Ipupa et Robinio Mundibu (RD Congo), KO-C, Blanche Bailly, Phill Bill Ridimz, Mimie, Tenor, Locko, et Aveiro Djess (Cameroun), Shany'L, Créol (Gabon). Rien que ça!

«Grâce à vous, le 47ème trophée de ma vie musicale vient de rentrer à la maison. Vous êtes les meilleurs. Merci surtout à tous ceux qui ont voté. On est ensemble», a écrit le lauréat congolais sur son compte Facebook. Il y a peu, Roga-Roga avait reçu la distinction de YouTube pour avoir totalisé vingt millions de vues en huit mois, avec la chanson «Bokoko» et pour avoir enregistré, dans sa chaîne YouTube, plus de cent millions d'abonnés.

Toujours grâce à ce tube planétaire, l'artiste congolais s'était également vu décerner le *«Prix spécial du jury pour sa contribution à la valorisation de l'art et des industries créatives»,* lors de la sixième édition du Primud, en novembre 2021, et le Kundé du leader charismatique d'Afrique centrale, pendant la même période, à Ouagadougou, au Burkina Faso.

Cela fait plusieurs années qu'un artiste congolais de Brazzaville n'avait pas remporté un prix à l'étranger. La distinction de l'artiste musicien Roga-Roga à la dernière édition du Primud vient d'honorer la musique congolaise de la rive droite, qui n'était plus visible à l'échelle internationale, au profit de nos voisins de la RD Congo. Cette marque de reconnaissance à Abidjan, qui a été décernée au patron de l'Orchestre Extra-Musica, est un exemple que d'autres artistes congolais devraient suivre, afin de porter haut la musique de notre pays et valoriser notre culture.

Notons qu'après le concert de Fally Ipupa, le 29 octobre dernier, au Stade des martyrs de Kinshasa, certains internautes, notamment des Congolais de Brazzaville, ont suggéré l'idée de voir également Roga-Roga livrer un grand concert au Stade de La concorde de Kintélé, qui a une capacité de 60.000 places. Un débat qui a été repris par Rolly Loubassa, sur sa chaîne YouTube, Loubassa Tv.

Le succès de «Bokoko» (estampillé Ibrok's Production, le label de Roga-Roga) s'explique, certainement, par son originalité. En effet, l'auteur n'y a fait intervenir que trois instruments musicaux: le synthétiseur, la tumba, et la batterie! Depuis la sortie de cet opus, celui qu'on surnomme également Lampadaire ou Zébira, est entre deux avions, écumant les scènes africaines et européennes. Il y a quelques jours, lui et son groupe ont joué en Guinée et au Cameroun.

Pour la petite histoire, le Prix international des musiques urbaines et du coupé décalé est une initiative de «M Groupe», un label aux destinées duquel préside l'artiste ivoirien Le Molaré (Morifére Soumahoro, à l'Etat-civil), considéré comme l'un des pionniers du coupé-décalé. Cet événement récompense, chaque année, les meilleurs artistes-musiciens urbains de Côte d'Ivoire et d'Afrique. Les lauréats sont votés via internet (20%), S.m.s (40%) et les membres du jury (40%).

Loïck MFUMU LOUBASSA MOSSIPY et Nana KABA

Commandement de la sécurité civile

La prise en charge sanitaire des candidats aux examens et concours d'Etat en nette progression

Pour ce qui est du bilan de la couverture sanitaire des examens et concours d'Etat, session 2022, les services opérationnels du commandement de la sécurité civile ont secouru 11.098 personnes. Un chiffre nettement en progression par rapport à l'année dernière. C'est ce qui ressort du bilan présenté vendredi 4 novembre 2022, lors d'un point de presse à la caserne principale des sapeurs-pompiers, à Brazzaville, en présence du général de police Albert Ngoto, commandant de la sécurité civile, du colonel de police Serge Pépin Itoua-Poto, commandant en second, des officiers et sous-officiers du commandement de la sécurité civile.

Une vue de l'assistance, avec le général Ngoto au premier plan.

Le bilan de la couverture sanitaire des examens et concours d'Etat de la session qui s'est déroulée du 10 mai au 19 août 2022, montre que les services opérationnels du commandement de la sécurité civile, grâce à l'appui financier des départements ministériels en charge de l'enseignement général et technique, ont enregistré 11.098 personnes (candidats, personnels administratifs et agents des services de l'ordre) prises en charge pour une assistance sanitaire.

Dans son mot liminaire, le commandant en second de la sécurité civile, Serge Pépin Itoua-Poto, a indiqué qu'il y a une hausse du nombre de cas par rapport à l'année 2021 qui a connu 6.590 cas, soit une augmentation de 4.508 cas, soit un pourcentage de 40,6%. Cette croissance s'explique par le fait que, contrairement aux années antérieures, les localités de Boko, Mouyondzi, Sibiti, Madingou, Makoua, Boundji et Djambala ont été prises en compte cette année, en plus de celles où les services de la sécurité civile sont déjà implantés.

Pour le médecin-capitaine Daniela Gloire Ngassiélé, qui a présenté les statistiques, au total 18 localités à travers le pays ont bénéficié de la couverture sanitaire des examens et concours d'Etat cette année. Il s'agit de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Madingou, Mouyondzi, Sibiti, Kinkala, Kintélé, Boko, Ignié, Djambala, Owando, Makoua, Boundji, Oyo et Ouesso. L'action des sapeurs-pompiers est en train de s'étendre, au fil des années, dans tout le pays.

En ce qui concerne les pourcentages des pathologies dominantes, les céphalées viennent en tête avec 35,48%. Puis, il y a la fièvre et les frissons (10,02%), les douleurs abdominales (8,21%), accès palustre (6,55%), dysménorrhée (6,52%), symptôme grippal (5,07%).

Les cas d'évacuation par localité se présentent comme suit: Brazzaville 16; Pointe-Noire 02; Dolisie 7; Kintélé 1; Boko 01; Makoua 3; Owando 1; Oyo 1; Boundji 2; Ouesso 1 et Impfondo 4. Soit 12 hommes et 27 femmes.

A l'enseignement général, le pourcentage des cas de maladie au B.e.p.c (Brevet d'études du premier cycle) est en régression de -6,5%. Par contre, au Cepe (Certificat d'études primaires élémentaires) et au baccalauréat, on a enregistré un pourcentage plus élevé, soit respectivement 1,8% et 4,5% de cas en 2022.

A l'enseignement technique et professionnel, le pourcentage de cas au baccalauréat et aux différents brevets et certificats d'aptitudes professionnelles, on a enregistré un rabais de -10,86% et de -1,43% par rapport aux concours directs où l'on a connu une augmentation de 0,9% en 2022.

De manière générale, l'état comparatif de prise en charge est en progression depuis 2018 de la manière suivante: 2018: 2.601 cas; 2019: 4.165 cas; 2020: 4.653 cas; 2021: 6.590 cas et 2022: 11.098 cas.

La mise à la disposition des moyens financiers par les deux ministères en charge de l'enseignement a permis la mobilisation générale des personnels de la sécurité civile et la réunion des moyens logistiques conséquents par le commandement de la sécurité civile. Résultats: bon déroulement des examens et concours d'Etat; bonne participation de tous les candidats, y compris ceux ayant été évacués dans les hôpitaux. Le record de prise en charge des cas est atteint en 2022, confirmant la tendance à la progression du travail des sapeurs-pompiers, à travers le territoire national. Comme quoi, un homme, une mission et des moyens. Voilà qui permet aux résultats d'être au rendez-vous!

Joseph MWISSI NKIENI

Le colonel de police Serge Pépin Itoua-Poto.

Le médecin-capitaine Daniela Gloire Ngassiélé.

**Pour m'informer,
je fais confiance à L'Horizon Africain. Je m'abonne!
Tél.05 543.82.76/ 06 662.37.39**

Croix-Rouge

Un atelier d'échange d'expériences entre quatre sociétés nationales, à Brazzaville

Les dirigeants de quatre sociétés nationales, venus des pays suivants (Burundi, RD Congo, Rwanda et Congo-Brazzaville) se sont retrouvés, du 30 octobre au 1er novembre 2022, en atelier à l'Hôtel Elonda, à Brazzaville, pour un échange d'expériences, sous le thème: *«Gouvernance et durabilité financière»*.

La rencontre s'est déroulée sous la coordination de Mme Mercy Laker, cheffe de la délégation de la fédération internationale et responsable du cluster regroupant les quatre sociétés nationales. Pendant trois jours, l'expérience de la C.r.c (Croix-Rouge congolaise) était au centre de ces échanges, alors que les autres sociétés nationales participant à la rencontre ont également présenté leurs expériences.

Christian Sédar Ndinga, président de la Croix-rouge congolaise pendant son intervention.

Le cluster est un réseau composé de quatre sociétés nationales. Chaque délégation était conduite à l'atelier par le président de la société nationale. Ainsi, la délégation du Burundi était conduite par Mme Christine Ntahi, celle du Rwanda par Mme Françoise Mukandekezi; celle de la RD Congo par Mme Ange Lilembu, en lieu et place du président Grégoire Matesi. La délégation du Congo était conduite par Christian Sédar Ndinga. La C.r.f (Croix-Rouge française) était représentée par Soumaila Konaté.

Créé en 2021, le réseau des sociétés nationales dit cluster soutient deux pays d'Afrique centrale (Congo-Brazzaville et RD Congo) et deux pays d'Afrique de l'Est (Rwanda et Burundi), tous situés dans le Bassin du Congo, avec une population totale estimée à plus de 136 millions d'habitants.

Il faut souligner que ces pays partagent plusieurs défis humanitaires, notamment la pauvreté et la malnutrition, l'insécurité alimentaire, les sécheresses et les glissements de terrain. Les quatre pays sont confrontés à des risques d'épidémies provenant de sources multiples et sont touchés par des épidémies simultanées (Covid-19, Ebola, fièvre jaune, choléra, rougeole, méningite) avec un accès limité aux soins de santé de base, en particulier en dehors des villes. Il était donc important de réunir les dirigeants et le personnel technique des sociétés nationales du cluster, pour partager leurs expériences et leurs priorités dans la mise en œuvre des programmes au profit des communautés vulnérables.

En ce qui concerne l'agenda du renouveau, les sociétés nationales doivent faire partie du plan de développement du gouvernement de leurs pays respectifs. Si elles ne participent pas au développement de leurs pays, ces mouvements humanitaires seront à redevabilité très réduites. Dans l'action qu'ils mènent, ils doivent accroître la coopération mutuelle au niveau de l'Afrique centrale, pour prévenir les catastrophes, en ayant une démarche commune, en cas de crise, quelle que soit sa nature. Selon le président de la C.r.c, Christian Sédar Ndinga, *«les chemins de l'humanitaire sont toujours escarpés. La patience et la persévérance doivent être sans partage»*.

Narcisse MAVOUNGOU

Célébration du 77ème anniversaire des Nations unies à Brazzaville

Mini-marathon, marche et concert musical, pour une vision commune des O.d.d!

Dans le cadre du 77ème anniversaire de l'Onu (Organisation des Nations unies), célébré lundi 24 octobre 2022, à l'occasion de la journée des Nations unies, le P.n.u.d Congo (Programme des Nations unies pour le développement) a organisé une série d'activités sportives, culturelles et diplomatiques pour marquer cet événement à Brazzaville, sous le patronage du coordonnateur-résident du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu.

Dimanche 30 octobre, il y a eu notamment un mini-marathon et une marche sportive sur la corniche de Brazzaville. Placé sous le thème, *«les objectifs de développement durable, notre vision commune pour un monde prospère, plus juste et plus équitable»*, ce double-événement sportif vise à sensibiliser les populations sur les enjeux des O.d.d (Objectifs du développement durable).

Le circuit de la marche sportive est parti du restaurant Mami-wata, au centre-ville, jusqu'au rond-point de la case De Gaulle (la résidence de l'ambassadeur de France), sur une distance d'environ 6 km (aller-retour), tandis que le mini-marathon s'est couru de Mami-wata jusqu'au rond-point Matour, à Makélékélé, sur une distance de 30 km en aller-retour, toujours sur la corniche, cette double-voie goudronnée au bord du majestueux Fleuve Congo, qui donne une vue imprenable sur la ville voisine de Kinshasa.

Le double événement sportif a connu la participation de José Cyr Ebina, président de la Fédération congolaise d'athlétisme, des représentants et fonctionnaires des agences des Nations unies, des athlètes professionnels et amateurs ainsi que d'autres invités, en majorité des jeunes venus des différents arrondissements de la capitale.

Une vue des membres du gouvernement et du coordonnateur, pendant la conférence.

Le lendemain lundi 31 octobre, une cérémonie solennelle a été organisée au Ministère des affaires étrangères, de la francophonie et des Congolais de l'étranger, sous le patronage du ministre Jean-Claude Gakosso, en présence de Denis Christel Sassou-Nguesso, ministre de la coopération internationale et de la promotion du partenariat public/privé, et de trois autres membres du gouvernement présents dans la salle, notamment Mme Jean Luc Mouthou, ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Cette cérémonie s'est terminée par la visite des stands d'une exposition qui se tenait dans la cour du Ministère des affaires étrangères, dans le cadre d'une journée portes ouvertes sur les Nations unies.

Le vendredi 4 novembre, c'était le grand concert musical gratuit à l'esplanade du Palais des congrès, avec des jeunes artistes comme Tidiane Mario, Viny Baltazar, Poison Mobutu et Fally Ipupa qui se produisait pour la première fois à Brazzaville, après son concert endeuillé du Stade des martyrs, le samedi 29 octobre. Comme

Chris Mburu, poing levé Vive le sport!

Arlette Soudan Nonault, ministre de l'environnement, du développement durable et du Bassin du Congo, Mme Irène Mboukou Kimbatsa, ministre des affaires sociales et de l'action humanitaire, et quoi, le 77ème anniversaire des Nations unies a donné lieu à d'importantes activités dans la capitale, mais peu médiatisées.

Roland KOULOUNGOU

Crime abominable à Bétou (Département de la Likouala)

Un certain pasteur, Galako, tue son fils, sur «message reçu de Dieu»

La journée du mercredi 2 novembre 2022, jour des morts à l'Eglise catholique, après la fête de la Toussaint, s'est mal passée à Bétou, chef-lieu du District de Dongou, dans le Département de la Likouala. Et pour cause, une nouvelle macabre s'est répandue dans la localité que le pasteur d'une église de réveil, répondant au nom de Brahanam Galako (54 ans), a tué son propre fils, Joseph Brahanam Galako (19 ans), élève au lycée de la localité, à coups de marteau sur la tête, avant de l'égorger, avec l'aide de deux complices, Jesper Galako (30 ans) et Rigobert Bolomba (50 ans).

La victime égorgée.

Le mobile de l'acte effroyable? Le pasteur, bien connu à Bétou, dit avoir reçu un message de Dieu, lui demandant de faire un sacrifice. Le présumé assassin et ses deux complices ont été arrêtés par la gendarmerie qui a procédé à l'enquête.

Mais, l'infanticide a tellement révolté les lycéens de Bétou qu'ils ont cherché à régler les comptes à l'assassin, en envahissant la brigade de la gendarmerie où il était détenu. Malheureusement, pour disperser la foule en colère, la force publique a fait usage d'armes à feu, avec des conséquences sanglantes, notamment deux morts et une dizaine de blessés.

Localité située au bord du Fleuve Oubangui, à la frontière avec la République Centrafricaine, Bétou est le berceau de milliers de réfugiés centrafricains et congolais (RD Congo). Reste à savoir si la famille Galako est congolaise, car ce genre de pratiques macabres, il faut l'avouer, n'est pas dans les habitudes des Congolais. Quoiqu'il en soit, devant un tel crime abominable, la réaction de l'Etat devrait être de rétablir le caractère sacré de la vie humaine, à travers la justice, l'éducation et la sensibilisation des populations.

Urbain NZABANI

Enseignement supérieur

L'Université de Pointe-Noire en voie de création

L'Université de Pointe-Noire verra bientôt le jour. Lors de son conseil des ministres du vendredi 28 octobre 2022, le gouvernement a adopté le projet de loi relatif à sa création. Par ailleurs, le ministre des affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement, le ministre d'Etat Pierre Mabiala, a initié un projet de décret portant affectation, à l'Université de Pointe-Noire, d'un terrain non bâti, dans le District de Loango (Département du Kouilou).

Selon le gouvernement, «le projet de loi portant création de l'Université de Pointe-Noire, quant à lui, s'inscrit dans un vaste mouvement de renforcement des capacités d'offre de formation, fondé sur la mise en place des structures de formation permettant de favoriser l'initiation aux métiers, l'acquisition des connaissances et compétences, en adéquation avec les besoins du développement et les emplois disponibles ou potentiels, problématique chère et faisant partie des engagements de longue date et récents de Monsieur le Président de la République».

«La construction de cette université qui entend se hisser aux standards des meilleures Universités d'Afrique requiert la mobilisation d'un

Le Premier ministre Collinet Makosso, lors de sa première visite pour le choix du terrain de l'Université.

espace foncier à même de recevoir les infrastructures administratives, pédagogiques et de recherche, les bâtiments destinés aux œuvres universitaires, les installations sportives et de loisir à l'usage des facultés, les écoles supérieures, les instituts et les laboratoires», précise le compte-rendu du conseil des ministres».

Depuis le début de l'année, le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso suit de près la réalisation de ce projet confié à Hilaire Bouhoyi, haut-commissaire au comité de pilotage du projet de construction et de création de l'Université de Pointe-Noire. Il a effectué deux descentes de terrain, en mars et en octobre dernier, pour le choix du terrain devant accueillir cette troisième université publique, la première pour la ville centenaire de Pointe-Noire. C'est finalement la zone proposée par le Ministère de l'économie forestière, à savoir le massif d'eucalyptus du district voisin de Loango où a été délimité le site qui va accueillir l'Université de Pointe-Noire.

Urbain NZABANI

O.c.d.h (Observatoire congolais des droits de l'homme)

Améliorer les conditions de détention dans les prisons congolaises

Dans un atelier organisé du 26 au 28 octobre 2022 au Cinu (Centre d'information des Nations unies) à Brazzaville, l'O.c.d.h (Observatoire congolais des droits de l'homme), en collaboration avec d'autres O.n.gs de défense des droits de l'homme, notamment Agir ensemble pour les droits humains, et Pacte (Protéger et agir contre la torture ensemble), a mené une réflexion sur la situation carcérale en République du Congo. Le but étant entre autres d'inciter les pouvoirs publics à améliorer les conditions de vie dans les prisons congolaises.

Sous les auspices de Franck Chardin Aubin Tchibinda, directeur exécutif de l'O.c.d.h, l'atelier sur l'amélioration des conditions de détention dans les prisons congolaises a regroupé des représentants des organisations de la société civile et des administrations publiques en charge des affaires carcérales. Durant trois jours, les problèmes qui minent l'univers carcéral congolais ont été examinés et des approches de solutions proposées. Les pouvoirs publics ont été invités à veiller au respect de l'application de la loi ainsi que des textes réglementaires. Il a été proposé un outil de plaidoyer sur la réforme de la loi pénale au Congo. Pour mener à bien cette réflexion sur la situation carcérale en République du Congo, l'expertise de l'organisation française *«Prison insider»* a été mise à contribution. Les participants ont travaillé sur plusieurs sujets:

Améliorer les conditions carcérales, pour respecter la dignité humaine.

Selon les organisateurs, l'univers carcéral, compris comme étant le vécu de la clôture, de la contrainte et de l'exclusion, pour le prisonnier et le geôlier, au travers de la relation de pouvoir qui les rassemble, est une structure instable, objet de constructions sociales. Ceci, afin de comprendre comment les pratiques et les discours le façonnent.

En République du Congo, l'incarcération, qui est perçue comme l'ultime étape du processus de justice pénale, commence par le délit commis, se poursuit avec l'instruction, l'arrestation du suspect et sa détention, le procès et enfin, la condamnation. C'est la manière dont la Justice pénale traite les délinquants qui détermine l'importance de la population carcérale qui, elle, influe sur la manière dont les prisons sont administrées.

Autant d'éléments constituant cet ensemble de l'univers carcéral. Ils font transparaître des problématiques épineuses tant ailleurs qu'en République du Congo, dont la teneur ne laisse indifférente toute personne nantie de jugeote. C'est ainsi que l'O.c.d.h, ensemble avec Agir ensemble pour les droits humains et Pacte ont tenu cet atelier dont l'essentiel de la réflexion a tourné autour des approches de solutions tendant à l'amoindrissement des souffrances des détenus.

Joseph MWISSI NKIENI

lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

Nos amis communs Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu ont suivi avec une attention soutenue et frisant même la curiosité malsaine, les obsèques de la Reine Elisabeth II d'Angleterre ou plus exactement de la Grande-Bretagne. Ils ont été touchés, lors de l'absoute donnée par l'archevêque de Cantorbéry, chef spirituel de l'Eglise anglicane, par les dernières paroles de ce dernier, et ce avant que le cercueil du corps de la reine ne soit descendu méticuleusement dans la fosse située dans la crypte, pour l'inhumation dans l'intimité. A ce propos, il a dit: *«Maintenant, enlevons tous les symboles de pouvoir du cercueil, afin que notre sœur Elisabeth puisse être enterrée en tant que simple chrétienne»*.

Et immédiatement, le bâton de bureau, le sceptre, la couronne incrustée de diamants et d'autres pierres précieuses ainsi que tous les autres objets de valeur ont été enlevés du tissu chatoyant qui couvrait le cercueil.

Ainsi la Reine Elisabeth II, Chef de l'Elise anglicane et Chef du Commonwealth, a été enterrée avec rien, comme un citoyen lambda. Ce qui a reconfirmé que la vie n'est, en effet, que vanité. Ne dit-on pas que sous le firmament, tout passe. Ce qui doit nous apprendre l'humilité, l'une des grandes et cardinales vertus humaines. L'humilié dans le pouvoir, l'humilié dans nos relations avec les autres, humilité dans notre acquisition de richesses et enfin humilité dans tous nos efforts et dans tout ce que nous faisons ou nous entreprenons, car nous repartirons tous avec rien. Pour la simple raison que nous naissons nus et que nous repartons nus.

Beaucoup d'entre nous oublient que nous sommes arrivés sur terre sans biens ni argent. Comme nous oublions aussi que c'est quelqu'un d'autre qui nous a lavés lors de notre premier bain et de notre denier bain; c'est quelqu'un d'autre qui nous a habillés tant à la naissance qu'à notre mort. Alors, pourquoi autant de malice, autant d'envie, autant de haine, autant de jalousie, autant de ressentiment et enfin autant d'égoïsme?

Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu te demandent amicalement et fraternellement à toi Mbulunkwé, si tu as déjà vu parmi les véhicules du cortège se rendant au cimetière pour un enterrement, le camion du déménageur transportant tous les biens que nous amassons sur terre pendant notre vie. Ne sommes-nous pas d'éternels apprentis? La vie n'est-elle pas une école permanente? Comprenne qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

Transport routier

Le cauchemar de certaines populations congolaises

Mardi 1er novembre 2022, c'était la fête de la Toussaint. Les gens ont la coutume d'aller fleurir les tombes de leurs proches. A Brazzaville, les nécropoles, disparates, sont situées en banlieue Nord et Sud de la capitale. Durant la fête de la Toussaint, il y a des affluences de gens sur les deux axes. C'était encore le cas mardi 1er novembre dernier sur l'axe Sud, notamment la nationale n°1. A Madibou et à Nganga-Lingolo, il y avait des embouteillages.

La route de Linzolo (30 kms), qui a connu des travaux d'aménagement en 2020, par la société forestière Taman industries Ltd, n'est plus que l'ombre d'elle-même, comme en attestent les images qui illustrent ce commentaire. A l'époque, ces travaux étaient financés par un système de troc (travaux de réaménagement des routes contre impôts). Un contrat auquel le ministre Rigobert Roger Andély, alors en charge des finances, avait mis un terme. Les sociétés forestières s'étaient ainsi retirées des travaux d'aménagement des routes. Depuis, c'est le chaos sur les routes non bitumées.

Cette situation est, en effet, à l'origine par exemple de l'isolement du Département de la Likouala. Les sociétés forestières avaient retiré les deux bacs de Bissambi et de Sambala sur les rivières Ibenga et Motaba depuis janvier 2022. Un compromis avait été trouvé pour les remettre, en attendant la poursuite des travaux de construction des ponts de Sambala et de Bissambi.

Brazzaville, la capitale, et le Département du Pool ont connu la réalisation des programmes de municipalisation accélérée. Mais, la construction des routes Nganga-Lingolo/Linzolo/Mbanza-Ndounga (86 Km), et Odziba/Mbé/Ngabé (103 kms), est restée au stade de projets jusqu'à présent. A à peine une vingtaine de kilomètres au Sud de la capitale, sur une route très fréquentée, les populations vivent le cauchemar. Les images sont là pour l'attester.

«La route du développement passe par le développement de la route», disent les experts africains. Depuis les années 80, la route de Linzolo, pourtant à vocation agricole, touristique et commerciale, est maintenue dans le sous-développement, on ne sait pour quelle raison. Même les partenaires financiers du Congo comme la Bad (Banque africaine de développement) et la Banque mondiale ne trouvent pas intérêt à regarder ces projets. On sait aussi que le tronçon Kinkala/Mindouli (60 kms), financé par le Fed (Fonds européen de développement) a été abandonné, laissant un contentieux qui n'a jamais été réglé jusqu'à présent, alors que les populations sont pénalisées. C'est très étonnant.

La route de Linzolo, au sortir de Nganga-Lingolo, au Sud de Brazzaville.

A une vingtaine de kilomètres au Sud de Brazzaville, la route de Linzolo, un calvaire.

Urbain NZABANI

Commune de Brazzaville

Assassinat crapuleux d'un jeune vendeur de pains, à Mikalou

Les citadins du quartier Mikalou, dans le 6ème arrondissement, Talangaï, à Brazzaville, se sont réveillés, dimanche 6 novembre 2022, avec la nouvelle effroyable de l'assassinat d'un jeune ressortissant mauritanien, vers l'Institut Henri Lopès. Répondant au nom de Chérif El Moktar Bouya Ahmed, (26 ans), il était vendeur de pains dans un immeuble qui abritait une pâtisserie qui a fermé quatre jours avant e meurtre, en face de l'institut. Son ou ses assassins ont eu le temps de s'introduire dans la maison dont ils avaient les clés et d'accomplir leur acte ignominieux, entre 4h30 et 5h30 du matin, avant de disparaître incognito. La police a ouvert une enquête.

Le corps sans vie de Chérif El Moktar Bouya Ahmed, (26 ans).

La victime aurait été égorgée. Mais, certains témoins avancent que le couteau laissé sur le corps étendu de la victime n'est pas l'arme du crime. Le jeune vendeur de pains aurait été assommé d'un coup de pavé violent à la tête. Sur la photo du corps allongé, on voit d'ailleurs un pavé à côté.

Les crimes crapuleux semblent se produire de manière intense dans le pays. Après Bétou, où un père de 54 ans a commis un effroyable infanticide, la semaine dernière, voilà qu'à Brazzaville, un jeune commerçant se fait assassiner dans un contexte qui paraît comme un règlement de comptes, suscitant une grande indignation dans le quartier.

U. NZ.

Et si le Congo allait plus mal qu'on ne le croit

Nul ne peut nier que les Congolais sont touchés par la faim et la précarité. La violence, la corruption, le tribalisme sont les bouleversements de notre époque. La «machine inégalitaire» compromet nos capacités de crédibilité dans un monde en pleine mutation. Sans prendre en compte la dimension humaine, il nous sera difficile de miser sur l'expérience, l'expertise, bref les compétences des Congolais et des Congolaises pour le redressement du pays.

Par Joseph Badila

C'est une situation lourde de conséquences qui risquerait de menacer la concorde nationale. La montée de nouvelles valeurs sonne le glas des valeurs fondamentales d'un régime qui accentue le ciment de la haine sociale et de la violence. Pour contourner ce nihilisme, le chemin tracé est celui de mobiliser autour de la mise en marche des citoyens. Une telle motivation, rendue possible par la volonté collective, signifierait la revanche de ceux qui vivent comme effacés de notre cité. De telle sorte que l'homme congolais vienne à vivre dans les meilleures conditions que celles qui lui sont offertes aujourd'hui.

Cette identité généreuse de la société frappe ainsi par un élément qui renvoie au contexte du politique qui est pensé comme le don d'une capacité offerte au genre humain. Tel a été le sens du procès de Socrate. L'événement de son procès, qui a été quelques fois réduit à un simple accident, à l'opposé, s'est présenté sans aucun doute, comme le plus grand événement de la Grèce antique: l'homme et la cité, les deux termes ont paru indissociables.

Lorsque ceux-ci sont bien documentés, loin d'être complexes, au contraire, ils constituent une simplicité qui procurent de l'intensité en tant que source, pour l'épanouissement et la dignité des citoyens. Dès la fin du IVème siècle, l'énigme que constitue le procès de Socrate s'est transformée comme le lieu qui conditionne l'existence humaine.

Le paradoxe congolais

Pourquoi se préoccuper, au fond, du paradoxe congolais? C'est affaire de dignité: la dignité est une exigence immédiate. Hannah Arendt insiste pour la dignité qui reste liée au travail: le travail est fondamental, parce qu'il correspond aux conditions de base dans lesquelles la vie sur terre est donnée à l'homme. C'est l'étape par laquelle l'être humain parvient à l'amélioration matérielle.

Le pétrole congolais a enfanté un nouveau mode de vie plein de richesse, mais plein de pauvreté aussi. Mais, il est aussi un monde d'inégalités, de violence, de brutalité, de destructions avec la guerre de 1997-1998. Nous avons du mal à nous rendre compte que si tout cela arrive, c'est parce que l'homme congolais agit en individu, il n'est préoccupé que de son existence. Nous ne suivons plus le processus vital collectif d'une *«humanité socialisée»* comme le voulait Marx.

Un Etat qui passe plus de trente mois pour payer les salaires, les pensions et les bourses méprise le travail. Les conséquences sont désastreuses. Le Congolais vit ainsi une incontestable incohérence sociopolitique.

L'Etat comme une composante essentielle

La clé du développement réside dans le ruissellement de la richesse nationale, c'est-à-dire sa répartition d'une manière plus juste. En établissant la dimension *«égalitaire»,* telle qu'elle devait apparaître aux yeux de tout Congolais à la veille de l'indépendance, on touche une composante essentielle de développement, de progrès et de paix. Que les Congolais s'enrichissent, profitant de la prospérité de leur pays. C'est l'exigence des temps modernes. Alors, la société naîtra de l'émancipation politique du travail. C'est ce que le système d'aujourd'hui n'arrive pas à niveler, c'est-à-dire permettre à chaque citoyen de tirer profit du fruit du travail.

En conséquence, le travail mérite salaire. Car, si l'homme est la mesure de tout comme le disait Protagoras, il suffit, en fait, de choses simples pour passer du noir au blanc, des ténèbres à la lumière. C'est résolument sur cette voie-là, qu'il faut s'engager. Il suffit parfois d'un angle de vue pour créer son lieu, s'éveiller et s'émerveiller. J'aime ce mot émerveiller, parce qu'il intègre à la fois une vision philosophique, sculpturale et divine.

Quantité d'efforts de transcendance doivent être sollicités dans le sens du respect des droits des travailleurs. Cette méthode de décrypter les choses peut inciter tout homme à être capable de tout remettre en question, même des particularismes les plus pesants, les plus lourds. Ainsi la priorité ira toujours au bien commun. L'homme politique est en retard sur la société. Le diagnostic est clair. Ceux qui gouvernent ne font pas d'effort pour que le pays prospère. Le fait est indiscutable: nous devons privilégier et non pas repousser la pratique du ruissellement présupposant que l'Etat redistribue le fruit de la richesse nationale.

Toute la politique doit être dans l'art de préserver l'Etat providence. Cet Etat qui veille au bonheur du peuple congolais. Cette vision ouvre un horizon, balise un chemin; non pas par l'emballement des passions partisanes, mais par un travail patient pour réengager les Congolais sur le chantier de la construction nationale. La méthode qui est proposée est celle d'un Etat fort qui respecte ses engagements vis-à-vis des travailleurs. Un pays apaisé, c'est aussi un pays qui prépare des hommes et des femmes compétitifs. Un pays qui ne fait pas ruisseler le produit du pétrole donc de la richesse nationale sur ses fils et ses filles détourne son regard sur la paix et le développement. Un Etat qui oublie le paiement des salaires, des pensions et des bourses s'enracine dans plusieurs lignes de fractures sociales. Parce que cette manière de gérer les affaires publiques ne manque pas de donner des ailes à la précarité, à la division, à la frustration et à l'indignité.

La bonne gouvernance, l'orthodoxie financière restent les instruments qui garantissent la paix, le développement et la meilleure condition humaine. Et pourtant, compte tenu de ses potentialités humaines et économiques, le Congo est un pays bien armé pour garantir les fondements sociaux tels que les salaires, les pensions, les bourses, en gros, tout ce qui peut contribuer à booster l'économie.

Depuis 1985, l'année des Danaïdes, le Congo verse ses recettes pétrolières dans des tonneaux sans fond. La prise en compte de l'accroissement démographique doit devenir l'indicateur du point de vue politique. La question est ainsi posée: ces milliers de pauvres aux prises avec l'incertitude alimentaire, la pénurie de logement ne sont-ils pas une source permanente d'insécurité pour tous? Creusons davantage: sans génération d'hommes et de femmes créatifs et confiants, la complexité du problème congolais ira crescendo. Il va bien falloir se rendre compte un jour que le travail et le salaire sont des entités indissociables.

Jusqu'à présent, lorsque nous parlons du travail, nous ne défendons pas sa rémunération, c'est-à-dire le service à payer. On oublie que la dignité, la grandeur de l'Homme reposent sur le fruit de son travail. Les gouvernements successifs ont du mal à reconnaître que le système social est complètement déséquilibré. Le Congo doit redevenir cet espace où le travail mérite salaire. Ici, le rôle du politique est de s'engager dans la réflexion et dans l'action à prendre dans toute sa dimension sociale.

Une suite de questions s'imbrique: peut-on prendre du plaisir au malheur de celui qui travaille non seulement n'est pas bien rémunéré, mais doit attendre des mois pour toucher son salaire? Le seul antidote efficace à la crise sociale, c'est la capacité à additionner les possibles à l'égard des autres. Le problème n'est-il pas là? Il revient aux acteurs politiques et sociaux la responsabilité particulière de ne pas faire le jeu des hypocrites par des égoïsmes à courte vue.

Ministère de l'industrie culturelle, artistique, touristique et des loisirs

Giacomo Durazzo disposé à renforcer la coopération dans les domaines de la culture et du tourisme

Giacomo Durazzo, ambassadeur et chef de la délégation de l'Union européenne en République du Congo, était, lundi 31 octobre 2022, l'hôte de la ministre de l'industrie culturelle, artistique touristique et des loisirs, Mme Lydie Pongault, à son cabinet situé, pour la circonstance, à l'Hôtel Pefaco, à Brazzaville. Les questions de coopération et le volet tourisme ont meublé leurs échanges.

Dans son intervention devant la presse, l'ambassadeur Giacomo Durazzo a assuré que l'Union européenne est prête à renforcer la coopération avec le Congo dans les domaines de la culture et du tourisme.

«Nous avons échangé sur des sujets qui intéressent le partenariat entre l'Union européenne et le Congo dans ce secteur. Que ce soit au niveau culturel dans lequel l'Union européenne intervient, soit au niveau bilatéral, ici au Congo, avec un certain nombre d'activités, avec aussi nos Etas membres dans le cadre de I.f.c (l'Institut français du Congo). Nous avons des activités culturelles que nous finançons, que ça soit la rumba, les activités artistiques. Au niveau régional, nous avons des fonds qui sont réservés à la culture et nous avons parlé à Madame la ministre sur des possibilités de financement de ces fonds régionaux qui se mettront en place dans les prochains mois. Le deuxième volet de notre entretien s'est focalisé sur les aspects touristiques. Comme vous le savez, l'Union européenne est très fortement engagée dans l'environnement et la conservation des parcs nationaux qui ont un volet touristique important dans la promotion de l'éco-tourisme. Nous avons échangé avec la ministre sur les choses que nous sommes en train de faire, sur l'éco-tourisme dans les parcs concernés, Nouabalé-Ndoki, Odzala, Conkouati. Mais aussi le potentiel que le tourisme révèle dans la diversification de l'économie congolaise dont le tourisme occupera une place importante. Ce qui permettra la formation des opérateurs et le renforcement des capacités des opérateurs en éco-tourisme», a-t-il déclaré.

Giacomo Durazzo reçu en audience par Mme Lydie Pongault.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Concert de Fally Ipupa au Stade des Martyrs de Kinshasa

Grosse ombre au tableau: onze personnes ont trouvé la mort, suite à une bousculade!

Longtemps attendu, annoncé à grand renfort de publicités, d'annonces et de communications dans les réseaux sociaux et les médias classiques, le concert du 15ème anniversaire de la vie artistique du «warrior suprême», Fally Ipupa, a bel et bien eu lieu samedi 29 octobre 2022, au Stade des Martyrs de Kinshasa, la plus grande enceinte sportive de la RD Congo. En mobilisation, le succès était total. D'une capacité de 80 mille places assises, le stade aurait accueilli plus de 120 mille spectateurs. Malheureusement,le succès a basculé au drame, avec la mort de onze personnes (neuf spectateurs et deux policiers), au cours d'une bousculade à la fin du spectacle, à l'intérieur comme autour du stade. Depuis, c'est la polémique sur ce triste événement: les autorités pointent la responsabilité des organisateurs.

L'un des artistes-musiciens les plus en vogue de la RD Congo, Fally Ipupa, s'était fixé comme challenge de remplir à ras bord le mythique Stade des Martyrs, comme l'ont fait, bien avant lui, ses devanciers King Kester Emeneya, J.B Mpiana, Werrason, Koffi Olomidé et Papa Wemba. Pour ne citer que ceux-là.

Surnommé l'aigle, Fally Ipupa, qui avait reçu un disque d'or certifié par le S.n.e.p (Syndicat national de l'édition phonologique), pour son album «Tokooos» sorti en 2017, était en voie de relever ce pari. Le moins que l'on puisse dire est que le transfuge de l'Orchestre Quartier latin international de Koffi Olomide a fait plus et son succès a tourné au vinaigre.

Suite au drame sanglant que tout le monde déplore, Dicap-la-merveille (c'est l'autre des nombreux petits noms du célèbre artiste kinois), s'est dit profondément consterné et a présenté ses condoléances aux familles des disparus. *«Malgré toutes les dispositions prises pour le strict respect des consignes de sécurité, des incidents malheureux et dramatiques ont émaillé la fin de ce concert. (…) J'en suis profondément consterné et je présente mes condoléances les plus attristées à toutes les familles. Que Dieu, dans sa profonde miséricorde, console les cœurs meurtris!»,* a écrit la star congolaise sur son compte Facebook.

Pendant le concert de Fally Ipupa au Stade des martyrs.

Pour le Vice-Premier ministre, ministre de l'intérieur, de la décentralisation et des affaires coutumières, Daniel Aselo Okito Wankoy, les organisateurs de ce concert ont une grande part de responsabilité dans les incidents survenus au stade. On aurait enregistré des spectateurs au-delà de la capacité d'accueil du stade. *«Les organisateurs doivent être sévèrement punis. Ils sont allés au-delà de ce qui était convenu. 120 mille personnes auraient fait le déplacement du Stade des Martyrs dont la capacité d'accueil est de 80 mille places. (…) D'après nos informations, ce qui s'est passé est la conséquence du comportement de l'organisateur. La police, le stade et l'organisateur s'étaient entendus sur un certain pourcentage au sujet du nombre de personnes qui devraient accéder au stade. L'organisateur est allé au-delà de 100%. Les gens étaient étouffés. Personne n'a été frappé. (…) Ça doit cesser. L'organisateur doit être puni. Il sera recherché et sera arrêté et sanctionné. Il doit se présenter de lui-même pour s'expliquer»,* a-t-il lâché.

Chose étonnante, quelques jours avant ce tant attendu concert de Fally Ipupa, comme des oiseaux de mauvais augure, des jeunes kinois avaient prédit sur les réseaux sociaux qu'un drame allait s'y produire. Ils avaient mis en garde les parents de ne pas laisser leurs enfants faire le déplacement du Stade des Martyrs. Hélas…!

Signalons que lors de son show, Fallyl Pupa s'est vu remettre, des mains du célèbre animateur radio et télé français, Claudy Siar, le disque d'or qu'il a remporté. Plusieurs artistes de la rive droite du Fleuve Congo ont également pris part à ce rendez-vous musical marqué d'une pierre noire dans l'histoire de la musique des deux rives du Fleuve Congo, parmi lesquels Tidiane Mario, AfaraTsena et Vinny Baltazar.

Nana KABA

L'an 1 de l'inscription de la rumba congolaise au patrimoine culturel immatériel de l'humanité à l'Unesco

Guy Francis Tsiehela adresse une lettre ouverte au Président de la République

Dans une lettre ouverte datée du 3 novembre 2022, Guy Francis Tsiehela, chroniqueur musical vivant en France, rappelle que le 14 décembre prochain, ce sera l'an 1 de l'inscription de la rumba congolaise au patrimoine culturel immatériel de l'humanité à l'Unesco. A cette occasion, il appelle respectueusement le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, à «permettre les conditions d'une commémoration digne de cette reconnaissance universelle».

Le Président Denis Sassou-Nguesso (au milieu), avec des artistes et des membres de son cabinet, après l'annonce de la décision de l'Unesco sur la rumba congolaise.

Guy Francis Tsiehela.

«Excellence Monsieur le Président de la République,

Dans moins de deux mois, précisément le 14 décembre 2022, la rumba congolaise accomplira l'an 1 de son inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité à l'Unesco. Je sais combien vous avez œuvré à l'aboutissement du long processus qui a conduit à ce succès. Nous vous en félicitons.

Je me permets de vous faire part publiquement d'une préoccupation qui me tient à cœur, celle de l'avenir de cette musique, l'un des prestigieux fleurons de notre patrimoine culturel. Pour avoir été, en ma qualité de chroniqueur musical, l'un des promoteurs de sa candidature au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, en contribuant à la mobilisation des musiciens et des opinions publiques, je me fais le devoir de consolider ce joyau inestimable que nous ne pouvons laisser s'étioler dans la mémoire collective.

Comme vous le savez, Monsieur le Président de la République, l'événement du 14 décembre 2021 avait été salué sur les deux rives du Fleuve Congo. Des messages affluant des quatre coins du monde avaient enrichi le florilège de félicitations qui vous avaient été adressées, à vous personnellement et à tous les acteurs diplomatiques et culturels des deux Congo.

Mme Audrey Azoulay, directrice générale de l'Unesco avait relevé l'importance de l'événement et son intérêt, non seulement pour l'institution qu'elle dirige, mais aussi et surtout pour la République du Congo et la République Démocratique du Congo. La rumba constituant le trait d'union entre les deux pays, sa reconnaissance par l'Unesco ne peut qu'apporter de la plus-value dans les relations entre ces deux pays frères. Un trait d'union, probablement plus large, puisque ses sonorités, ignorant les frontières, rayonnent depuis dans le monde entier.

Monsieur le Président de la République, l'inscription de la rumba au patrimoine culturel immatériel de l'humanité a élevé notre culture au sommet du monde. Mais, nous ne pouvons-nous contenter de ce positionnement de confort. Aussi devrions-nous continuer à entretenir ce qui fonde ce positionnement, c'est-à-dire les facteurs qui concourent à son épanouissement et à sa consolidation. Les lieux et les moments de mémoire méritent d'être célébrés pour permettre à la Nation de s'approprier de manière pérenne, les faits qui ont marqué son histoire. En outre, à l'heure de la diversification économique, chère à votre projet de société, la rumba pourrait offrir de réelles perspectives de développement touristique et servir de levier à la diplomatie culturelle.

C'est la raison pour laquelle, Monsieur le Président, j'en appelle respectueusement à votre habituelle sagacité et à la haute attention que vous portez sur les grands événements de notre pays, pour qu'à l'approche du premier anniversaire de cet événement, vous puissiez permettre les conditions d'une commémoration digne de cette reconnaissance universelle.

Sachant compter sur votre amour pour la culture et espérant que cette lettre retiendra votre attention, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments déférents».

Can de handball féminin Dakar 2022 (Championnat d'Afrique des Nations)

Les Diables-Rouges ont pris une option sérieuse en battant la Guinée

Première équipe africaine à la Coupe du monde de handball féminin 2021, les Diables-Rouges, conduit par leur entraîneur, le Franco-tunisien, Younès Tatby, ont livré leur premier match de la Can (Championnat d'Afrique des Nations) de handball féminin 2022, mercredi 9 novembre, contre la Guinée Conakry, à l'Arena Dakar (Palais des ports de Diamniadio). Les Congolaises ont pris une option sérieuse, en battant les Guinéennes par 25 buts à 21. Mais, le Congo est dans un groupe difficile, notamment le groupe B où il y a l'Egypte, le Maroc et la Tunisie, trois équipes maghrébines qui ont des palmarès impressionnants.

Les Diables-Rouges handball dames et leurs encadreurs.

Aussitôt achevé le dernier stage à Sakaria, en Turquie, les Diables-Rouges handball féminin ont rejoint la capitale sénégalaise, dès le dimanche 6 novembre. Cette fois, la Fécohand (Fédération congolaise de handball) et le Ministère en charge des sports se sont bien coordonnés, pour permettre à la sélection nationale de tenir son dernier stage bouclé en Turquie et de se rendre à temps, au lieu de la compétition. D'ailleurs, le résultat s'en fait sentir. Dès leur première sortie, les joueuses des Diables-Rouges ont montré qu'elles sont en bonne forme. Elles ont démarré la Can sous de bons augures.

Pour Younès Tatby, l'ambition est claire: le Congo est une grande Nation de handball féminin et donc il envisage d'être dans le carré d'as, pour une nouvelle qualification à la Coupe du monde. Pourvu d'affronter avec un moral de fer, les équipes maghrébines qui ne leur feront pas de cadeaux et qui nourrissent l'ambition de remporter cette Can.

Rappelons que 6 joueuses locales avaient quitté Brazzaville le dimanche 23 octobre, pour les préparatifs de la Can de handball Sénégal 2022, en Turquie. Elles avaient été rejointes par 12 autres joueuses qui évoluent dans les championnats européens, ainsi que le sélectionneur national, Younès Tatby. Ce stage était bloqué jusqu'au 6 novembre, avant de s'envoler pour Dakar.

Par ailleurs, la Fécohand a ouvert, le mardi 2 novembre 2022, la saison sportive 2022-2023. Malheureusement, le décès de Godfrain Bankoussou, international congolais au Maroc, a bouleversé le programme de la fédération. Venu à Brazzaville pour des vacances, il était admis au C.h.u, pour raison de maladie et il est décédé dans la nuit du 31 octobre.

Luze Ernest BAKALA

C.a.v.b (Confédération africaine de volleyball)

Brazzaville abrite les championnats séniors de volleyball de la zone 4

La C.a.v.b (Confédération africaine de volleyball) a confié à la Fécovo (Fédération congolaise de volleyball), le soin d'organiser les championnats d'Afrique séniors hommes et dames des clubs champions de la zone 4 (Afrique centrale).

Photo d'archives.

Dans une correspondance adressée à la Fécovo, la C.a.v.b explique que *«dans l'optique de promouvoir, vulgariser et développer la pratique du volleyball au plan national et international, la Confédération africaine de volleyball zone (C.a.v.b) 4 a confié à la Fédération congolaise de la discipline, l'organisation de la neuvième édition des championnats des clubs de la zone 4 messieurs et dames»*, peut-on lire dans une note datant du 11 septembre.

Ainsi, Brazzaville, la capitale, abrite, du 9 au 21 novembre 2022, la 9ème édition des championnats d'Afrique de volleyball sénior hommes et dames des clubs champions de la zone 4 (Afrique centrale). 6 équipes en hommes et 5 autres en dames ont confirmé leur participation à ces compétitions. Il s'agit de:

- en hommes: Inter-club, D.g.s.p (Congo); Force armée de police, Port autonome de Douala (Cameroun); Espoir et As Police (RD Congo);
- en dames: D.g.s.p (Congo); Loi et D.c.m.p (RD Congo); Fap et Bafias (Cameroun).

C'est pour la quatrième fois que Brazzaville abrite ces championnats de volleyball. Le coup d'envoi a été donné le mercredi 9 novembre dernier, au Gymnase Henri Eléndé.

L. E. B.

Eliminatoires Can de football U23

Les Diables-Rouges sont allés se qualifier à Tunis, pour le dernier tour

La Can de football U23 (Coupe d'Afrique des Nations de football des moins de 23 ans) est entré dans son troisième et dernier tour éliminatoire. Les Diables-Rouges se sont qualifiés, dimanche 30 octobre 2022, à Radès, en Tunisie, face aux Aigles de Carthage (Tunisie), à l'occasion du match retour. Battus 2 buts à 1, les Congolais ont bénéficié du but à l'extérieur, car au match aller, au Stade Alphonse Massamba-débat, à Brazzaville, ils avaient gagné par 1 but à 0.

Les Diables-Rouges U23. (Ph d'archives).

Sur le papier, le Congo avait moins de chances d'être qualifié devant la Tunisie. Dans la réalité, c'est le contraire qui s'est produit. La Tunisie est restée devant le Congo qui file droit au troisième tour. Menés 2 buts à 0, les Diables-Rouges n'ont pas courbé l'échine. Ils se sont battus comme il se doit. Au Stade de Radès, une ville près de Tunis, ils n'ont pas perdu le moral tant qu'ils étaient sur le terrain. Jusqu'à marquer le but de leur chance, à six minutes du temps réglementaire de la fin du match, suscitant une explosion de joie de la délégation ayant accompagné l'équipe à Tunis. Puis, ils ont tenu bon jusqu'au bout.

Des 39 pays qui ont démarré l'aventure des éliminatoires de la Can des moins de 23 ans en septembre dernier, il ne reste que 14 encore en lice, dont le Congo, pour le troisième tour qualificatif, prévu du 20 au 28 mars 2023.

Luze Ernest BAKALA

3ème Journée du championnat national direct ligue 1 de football

Etoile du Congo tenue en échec par le petit poucet, l'As Juk

La troisième journée du championnat national direct ligue 1 de football a eu lieu le dimanche 6 novembre 2022, dans les stades habituels. A l'issue de cette journée, l'Etoile du Congo a pris la tête du championnat avec 7 points et un goal de différence de +3. Le club stellien est talonné par le nouveau venu, l'As Juk qui a également 7 points et un goal de différence de +1.

Les matches de la troisième journée se présentent comme suit:

Stade Alphonse Massamba-Débat:

- Inter-club/Patronage Saint-Anne: 2-0;
- Etoile du Congo/As Juk: 0-0.

Stade Marien Ngouabi d'Owando

- As Otohô/Fc Kondzo: 2-0; Stade Paul Sayal Moukila de Dolisie
- J.s.t (Jeunesse sportive de Talangaî)/Ac Léopards: 1-0. Complexe sportif de Pointe-Noire
- Nathaly's/As Cheminots: 1-1;
- Bng (Bana nouvel génération)/V.club Mokanda: 1-0.

Le match Diables-Noirs/Cara a été reporté pour cause de l'occupation des diablotins à la compétition africaine.

La Juk (Jeunesse unie de Kintélé).

Coupe de la Caf

Les diablotins passent le troisième tour!

Les Diables-Noirs se sont qualifiés, pour la première fois, au tour de cadrage d'une compétition africaine, en battant l'équipe des Seychelles, La Passe Fc, par 4 buts à 2, mercredi 9 novembre 2022, au Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, pour le match retour.